



Association Régionale de Soccer Concordia inc. - www.soccerconcordia.ca
9235, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2M 2G5 | Tél. : 514 687-7000 | Téléc.: 514 687-7013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, 29 février 2024, 19h

Salle multimédia du Stade de Soccer de Montréal

LETTRE D'ACCRÉDITATION

Pour avoir pleinement le droit de vote à l'assemblée générale annuelle (AGA), le membre actif doit **être en règle** avec l'Association Régionale de Soccer Concordia inc. (ARSC) soit :

1. Ne pas avoir de dette envers l'ARSC (**état de compte en date de décembre 2023**);
2. Être un membre dûment affilié pour la **saison 2023 et la saison 2024**;
3. Avoir respecté toutes autres conditions inscrites aux règlements de l'ARSC.

Il est de la responsabilité du membre de s'assurer qu'il est en règle selon les Règlements généraux et politiques de l'ARSC. À l'exception de la présidence du club ou du regroupement ou d'un membre affinitaire, seules les personnes mandatées qui présenteront le présent document auront droit de parole et de vote à l'AGA.

Je, soussigné, présidence du club ou regroupement _____, mandate le ou
(Lettres moulées)

les délégués suivants à représenter notre club ou regroupement lors de l'AGA de l'ARSC. :

1. _____
2. _____
3. _____

En foi de quoi, cette attestation est émise le _____^e jour du mois de _____ 2024.

Signature de la présidence : _____



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia

